



Étaient présents :

Monsieur L'Adjoint au Maire Claude FERCHAT
Madame Anne-Emmanuelle MIROSHNICHENKO
Monsieur Pierre LANGERON-SAEZ
Madame Céline DE FRAIA
Madame Véronique MARTINEZ
Monsieur Jean-Marc SANCHEZ
Madame Elisabeth CASSAR
Madame Christiane ABETO
Madame Nicole BONFILS
Monsieur Jacques VIALLAT
Monsieur Julien ROSENTHAL (Bailleur Erilia)
Monsieur Pascal BUIREP (Bailleur 13 Habitat)
Monsieur Pierre-Olivier PALUMBO (Bailleur HMP)
Monsieur Jean-Marc BARBERIS (Bailleur 13 Habitat)
Monsieur Nasser TAGUIA (Bailleur LOGIREM)

ORDRE DU JOUR : PROPRIÉTÉ

La séance est ouverte à 9H45.

Monsieur Ferchat, adjoint au Maire, délégué à la propriété, ouvre la séance en rappelant que nous sommes réunis afin que des solutions soient proposées pour améliorer la propriété.

I. DOLÉANCES FORMULÉES PAR LE CIQ Hauts de Mazargues, la Cayolle :

1°) **Les containers qui restent à l'extérieur des résidences** engendrent des déchets supplémentaires et des dépôts sauvages.

Les riverains demandent à ce que les containers soient rentrés dans les locaux le plus rapidement possibles après le ramassage afin d'éviter à toute personne externe de déposer tout déchet.

Certains bacs gênent la circulation et la piste cyclable.

2°) **Les encombrants** sont déposés sans qu'aucune demande d'enlèvement n'ait été formulée.

Le CIQ nous précise que les containers restants sur la voie publique entraînent des dépôts sauvages et d'encombrants autour des poubelles.

Il souhaite également que le gardien fasse les demandes d'enlèvements d'encombrants auprès de la métropole afin que les dépôts soient retirés rapidement et permettent d'éviter d'autres dépôts.

Il rajoute aussi que le chantier serait sale et que les détritiques seraient laissés sur le chantier sans être ramassés et nettoyés.

3°) **Le tri sélectif** n'est pas encore mis en place par toutes les résidences. Les membres du CIQ demande aux différents bailleurs de sensibiliser les locataires et de mettre à leur disposition des bacs jaunes permettant de trier les déchets.

Monsieur Ferchat, adjoint au Maire, délégué à la propreté demande qu'un interlocuteur privilégié soit nommé afin de suivre le chantier et qu'il puisse être en contact avec les riverains pour répondre à leurs interrogations.

II. PROBLÉMATIQUES ET SOLUTIONS DES BAILLEURS ET DE LA MÉTROPOLÉ :

Les différents bailleurs prennent la parole sur le constat établi afin d'apporter des précisions et d'exposer les problématiques qu'ils rencontrent au sein des différentes résidences.

1°) **Pour les containers qui restent à l'extérieur de la résidence**, ils précisent qu'aucun personnel ne travaille le week-end et que les containers sont sortis le vendredi soir pour le ramassage du samedi matin. Ils ne peuvent pas prendre du personnel, pour le samedi, qui rentreraient les poubelles, car les charges importantes ne peuvent pas être répercutés sur les locataires qui vivent dans des logements sociaux. La Métropole rappelle aux bailleurs que les containers qui demeurent sur la voie publique et occasionne des nuisances peuvent faire l'objet d'une verbalisation auprès du bailleur. Les bailleurs s'engagent à sortir les containers le lundi matin et les rentreront après le ramassage.

2°) **Les encombrants**, Un effort sur les demandes d'enlèvements va être fait. La métropole rappelle que les demandes peuvent se faire par téléphone ou en utilisant l'application.

Des ramassages payants sont possibles afin de facturer aux entreprises qui auront été identifiées lors du dépôt sauvage.

La Métropole s'engage à communiquer des informations auprès des bailleurs sur la réglementation pour les déchetteries pour que les particuliers soient mieux informés des solutions proposées pour jeter leurs encombrants.

Si un riverain assiste à un dépôt sauvage, il peut nous faire parvenir les informations concernant la société (si flochage sur le camion) ou de l'individu avec la date, l'heure approximative du dépôt. Une recherche par le CSU pourra être effectuée par le visionnage des caméras afin d'identifier l'auteur et des procédures pourront être engagées à son encontre.

Des actions communes pourront être menées sur les dépôts sauvages en ciblant les zones les plus sensibles.

3°) **Le tri sélectif** : Les bailleurs sensibilisent régulièrement sur le tri des déchets avec de l'affichage, du boîtage, ainsi que dans les journaux internes des bailleurs envoyés à leurs locataires.

La Métropole travaille aussi sur l'information pour notre environnement.

Une campagne est proposée avec du porte à porte dans certaines résidences afin d'expliquer aux locataires les enjeux du tri des déchets sur l'environnement. Les gardiens seront le relais auprès des riverains afin d'améliorer le tri.

Les containers jaunes doivent être plus facilement utilisés avec la simplification du tri puisque tous les emballages peuvent y être jetés.

Les affichages et les pancartes sont mis à jour par la métropole.

4°) **Suppression de postes fixes** : La Métropole propose de supprimer les postes fixes qui ne servent plus sur la voie publique et qui génèrent des dépôts sauvages.

Une réflexion sera également menée sur les enclos à containers qui servent souvent de dépotoir.

En clôture de séance, Monsieur l'adjoint au Maire rappelle qu'il est nécessaire de réduire nos déchets en travaillant tous ensemble.

Il demande aux différents bailleurs de sensibiliser les locataires au tri avec un accompagnement de la Métropole, de ne plus laisser les containers tout le week-end à l'extérieur et de faire très régulièrement des demandes d'enlèvements d'encombrants afin de limiter les dépôts sauvages et l'amoncellement de déchets sur la voie publique.

Il demande à tous les bailleurs de respecter le règlement métropolitain.

Il rappelle également à tous les participants que notre engagement collectif permettra de progresser dans la propreté de nos rues.

La Mairie du 9/10ème reste mobilisée et disponible pour toute requête concernant la propreté de notre quartier.

La séance est levée à 11h15.